

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC ST-JEAN OUEST

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE

**Session régulière du 3 janvier 2017**

Session régulière du Conseil municipal de Notre-Dame de Lorette, tenue le 3 janvier, à l'heure et au lieu habituel

Sont présents : Mme Georgette Bouchard  
Mme Louise De Launière  
M. Serge Dufour  
M. Michel Mercier  
M. André Côté

Est absente : Mme Édith Lalancette

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire M. Daniel Tremblay.

Mme Nadia Cloutier-St-Pierre, la directrice générale assiste à la rencontre à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution no 3702-01-17 Adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que l'ordre du jour soit adopté, que le sujet «Affaires nouvelles» demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

ADOPTÉE

**Résolution no 3703-01-17 Adoption du procès-verbal du 5 décembre 2016**

Les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu copie du procès-verbal de la session régulière du 5 décembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE ;  
IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette adopte le procès-verbal du 5 décembre 2016 tel que rédigé;

ADOPTÉE

**Résolution no 3703-01-17 Adoption du procès-verbal de la session du 19 décembre 2016**

Les membres du conseil municipal présents à cette session confirment avoir reçu copie du procès-verbal de la session spéciale du 19 décembre 2016;

**EN CONSÉQUENCE ;  
IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette adopte le procès-verbal du 19 décembre 2016 tel que rédigé;

ADOPTÉE

**Résolution no 3704-01-17 Ratification des comptes**

- a) Liste des comptes déjà payés en décembre + salaire sec.-très, les paiements directs et les chèques no 563 à 594 incl.. : \$58 949.45
- b) Liste des comptes à payer au 3 janvier 2017 : \$4 501.67

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** la liste des comptes soit acceptée telle que rédigée;

ADOPTÉE

**Résolution no 3705-01-17 Comptes statutaires**

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer les paiements relatifs aux dépenses statutaires pour l'exercice de 2017, conformément aux postes budgétaires ci-après énumérés:

Rémunération des élus	15 740.00
Rémunération de la secrétaire-trésorière + vacances	27 600.00
Frais de déplacement de la secrétaire-trésorière	15 00.00
Cotisation de l'employeur	6 146.00
Contrat du concierge	2 500.00
Frais de déplacement responsable de la bibliothèque	1 000.00
Salaire de l'employé municipal	5 000.00
Frais déplacement de l'employé municipal	4 500.00
Agent Local	4 200.00
Contrat déneigement chemins + cours	32 360.00
Contrat grattage chemin été	15 000.00
Quotes-parts MRC de Maria-Chapdelaine	39 233.00
<b>Total</b>	<b><u>154 779.00 \$</u></b>

ADOPTÉE

**Résolution no 3706-01-17 Groupe Ultima –Renouvellement des assurances**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette a accusé réception de la facture du Groupe Ultima au montant de \$13 565.00 pour le renouvellement des assurances.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre du Groupe Ultima au montant de \$ 13 565.00 pour le renouvellement des assurances.

ADOPTÉE

**Résolution no 3707-01-17 FCM-Adhésion 2017-2018**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette a accusé réception de la facture du renouvellement de l'adhésion auprès de la Fédération Canadienne des Municipalités.

**ATTENDU QUE** ladite facture est au montant de \$ 77.48 + taxes pour l'adhésion des années 2017-2018;

**II EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre de la Fédération Canadienne des municipalités au montant de \$ 89.08 pour l'adhésion 2017-2018.

ADOPTÉE

**Résolution no 3708-01-17 Construction A. Ouellet – Factures 1831 et 1834**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la facture #1831 de Construction A. Ouellet au montant de \$18 201.04 + taxes pour les travaux exécutés en Novembre dans le logement du 24 rue Principale.

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la facture # 1834 de Construction A. Ouellet au montant de \$5 144.92+ taxes pour la finalisation des travaux dans le logement du 24 rue Principale.

**II EST PROPOSÉ PAR Mme Louise de Launière  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre de Construction A. Ouellet au montant de \$26 842.00 pour les factures # 1831 et 1837.

ADOPTÉE

**Résolution 3709-01-17 Contrat de déneigement de la cour – Ronny Pronovost - facture # 255218**

**ATTENDU QUE** la municipalité a accordé le contrat de déneigement de la cour extérieure de l'édifice municipal, de la station de pompage et de l'entrepôt municipal à M. Ronny Pronovost, pour la somme de \$2 550.00, couvrant la période hivernale 2016-2017.

**ATTENDU QUE** la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette a accusé réception de la facture # 255218 pour ledit contrat

**II EST PROPOSÉ PAR Mme Georgette Bouchard  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre de Ronny Pronovost au montant de \$2 550.00 pour la facture#255218.

ADOPTÉE.

**Résolution no 3710-01-17 Centre d'Autonomie – Factures # 162048 et 162049**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la facture # 162048 du Centre d'Autonomie au montant de \$8 100.00 pour l'installation de la plate forme élévatrice du logement du 24 rue Principale;

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu la facture # 162049 du Centre d'Autonomie au montant de \$250 pour une batterie de secours reliée à la plate forme élévatrice du logement du 24 rue Principale;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre du Centre d'Autonomie au montant de \$8 350.00 pour les factures # 162048 et 162049

ADOPTÉE

**Résolution no 3711-01-17    Les Cuisines GBM – Facture # 9366**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la facture # 9366 des Cuisines GBM au montant de \$475.00 + taxes pour l'installation d'armoires de salle de bain dans le logement du 24 rue Principale;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Dufour  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre des Cuisines GBM au montant de \$ 546.13 pour la facture # 9366.

ADOPTÉE

**Résolution no 3712-01-17    FDTP – Demande de contribution financière  
pour le projet de communication au Lac Mathieu**

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette souhaite faire installer deux tours de communication au Lac Mathieu afin de desservir ce secteur du service d'internet haute vitesse ;

ATTENDU QUE le fond de développement territorial ressources (FDTR) de la MRC de Maria-Chapdelaine est en place afin d'aider financièrement les municipalités ayant des projets d'ordre non-usuel.

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE, la directrice-générale / secrétaire-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette, soit par la présente, autorisée à fournir et signer, pour et au nom de la Municipalité, toute documentation devant être signée par la Municipalité à titre de demandeur de l'aide financière des Fonds de Développement Territorial Ressources.

ADOPTÉE

**Résolution no 3713-01-17    Participation municipale à la bibliothèque**

ATTENDU QUE la responsable de la bibliothèque municipale a demandé une contribution financière afin de faire l'acquisition de fournitures pour la bibliothèque municipale;

ATTENDU QU'un montant de \$500.00 était prévu au budget pour cette contribution;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE la Corporation municipale de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre de la Bibliothèque municipale de Notre-Dame-de-Lorette au montant de \$ 500.00.

ADOPTÉE.

**Résolution 3714-01-17      Québec municipal - Adhésion**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Notre-Dame-de-Lorette a reçu une offre de services divers par Québec Municipal et ce au montant de \$ 70.00+ taxes;

**ATTENDU QUE** la directrice générale démontre de l'intérêt pour le service de Québec Municipal;

**IL EST PROPOSÉ PAR M. André Côté  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

**QUE** le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lorette autorise la directrice générale à émettre le chèque à l'ordre Québec Municipal au montant de \$ 80.48 pour l'adhésion 2017 au portail.

ADOPTÉE.

**Résolution no 3715-01-17    Levée de la rencontre**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. Michel Mercier  
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la rencontre soit levée à 19 heures 35 minutes.

ADOPTÉE.

---

Daniel Tremblay, maire

---

Nadia Cloutier-St-Pierre, D. G.